

SECONDA SESSIONE URDINARIA DI U 2019
2EME SESSION ORDINAIRE DE 2019
24 È 25 D'UTTROVI DI U 2019
24 ET 25 OCTOBRE 2019

2019/02/089

REPONSE DE M. FRANCOIS SARGENTINI
A LA QUESTION DEPOSEE PAR M. JEAN-CHARLES ORSUCCI
AU NOM DU GROUPE « ANDÀ PER DUMANE »

OBJET : Gestion des terrains du conservatoire du littoral dans l'Extrême Sud – restructuration de la réserve naturelle des Bouches de Bonifacio.

Monsieur le Conseiller,
Merci Président.

Je vais essayer de vous rassurer, monsieur le Conseiller, en peu de mots, je ne serai pas long.

J'apprends par votre question que vous avez été alerté par le Directeur du Conservatoire du Littoral que les terrains actuellement gérés par l'Office de l'Environnement allaient être transférés à la gestion de la Collectivité de Corse.

Cette information est vraie et à mes yeux elle n'entraîne en rien la justification de cette alerte.

Il s'agit simplement d'établir une ligne de partage sur la gestion des différents espaces protégés de notre Pays afin de simplifier administrativement le travail des agents tant de l'Office de l'Environnement que de la Collectivité de Corse.

Soyez certain qu'aucune volonté jacobine ne se cache derrière cette restructuration qui correspond à une répartition normale au sein de notre Collectivité.

Dans cette nouvelle configuration, rien ne se fera sans l'accord des agents concernés, nous veillerons dans ce nouveau cadre à respecter leurs fonctions et nous ne remettrons en cause aucun avantage social acquis.

Le second sujet porte sur l'organisation de la Réserve Naturelle des Bouches de Bunifaziu.

Vous dites que le Directeur de la Réserve aurait annoncé le transfert de la base de la Rondinara à Portivechju. Là aussi, Monsieur le Conseiller, je tiens à vous rassurer, s'il est question de restructurer le fonctionnement de la Rondinara, il est en revanche impensable

pour moi de quitter ce site emblématique. Bien au contraire, je compte dans le cadre de la réorganisation prévue, faire de la Rondinara un pôle d'éducation et de sensibilisation à l'environnement.

Ce site exceptionnel aura un rôle fondamental dans l'éducation de notre jeunesse.

De plus comme vous le savez, nous prévoyons une installation dans la haute ville de Bunifaziu dans le cadre de la réorganisation de la citadelle Montlaur, en y installant un point info pour les visiteurs, voire plus, cela sera fonction des discussions que nous aurons avec votre municipalité.

Je rajouterais, pour vous rassurer définitivement, que l'Office de l'Environnement compte être plus présent sur les Lavezzi en entreprenant la rénovation de la bergerie afin d'en faire un point d'information pour les visiteurs et une réhabilitation de l'ancien phare pour créer une base de vie pour les agents en surveillance sur l'île. A travers notre présence et avec le concours des bateliers, et bien sûr, de la commune nous gérerons la fréquentation du site et nous en renforcerons ainsi sa protection.

Donc, vous le voyez monsieur le Conseiller, il n'est nullement question de quitter la ville de Bunifaziu, bien au contraire, nous allons dans les années à venir renforcer notre présence, parce que votre commune, comme vous le rappelez est un endroit sensible au niveau environnemental, voire au niveau de la navigation maritime. Et, pour nous, renforcer la présence de l'Office de l'Environnement dans votre ville et sur votre territoire est quelque chose de normal et nous ne quitterons pas, je le répète votre cité qui est une des plus belle de Corse. Je vous le dis à chaque fois. Donc, nous ne partirons pas.